

**VOICI, COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE, L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

- SEANCE DU JEUDI 11 JUIN 2015 -

CODERST EN FORMATION PLENIERE

Approbation des Procès Verbaux des 5 février et 5 mars 2015

1. NANGIS

Commune de Nangis

Projet d'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection, instaurant les servitudes afférentes, autorisant l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine, pour la production et la distribution par un réseau public et le conditionnement et autorisant le prélèvement des captages d'eau potable « Nangis F3 » n° BSS 02592X0075/F3 et « Nangis F4 » n°BSS 02592X0116 situé sur la commune de Nangis.

Rapporteur : DT ARS 77 – Mme Elisabeth DEFENDINI

2. SOIGNOLLES-EN-BRIE

Société Environnement Démantèlement Dépollution Développement Durable (E3D)

Projet d'arrêté préfectoral imposant des prescriptions complémentaires autorisant la poursuite de l'exploitation du centre de tri, de regroupement et de démantèlement de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Rapporteur : DRIEE UT 77 – M. Thierry PINET

3. CHANTELOUP-EN-BRIE

Société EUROFARAD

Projet d'arrêté préfectoral de prescriptions spéciales visant à mettre en conformité les installations par rapport aux émissions atmosphériques du site.

Rapporteur : DRIEE UT 77 – M. Daniel STRAT

4. VAIRES-SUR-MARNE

Conseil Régional d'Ile de France

Projet d'arrêté préfectoral d'autorisation relatif à l'aménagement de la base de loisirs de Vaires-sur-Marne.

Rapporteur : DRIEE IDF – M. Yvon HULOT

5. DHUISY-CHAMIGNY-SAINTE-AULDE

Sociétés FM LOGISTIC – BATILOGISTIC et SCI LIZY-SUR-OURCQ

Projet d'arrêté préfectoral d'autorisation au titre des « installations classées pour la protection de l'environnement » d'exploiter une plate forme logistique d'entreposage, de conditionnement et de transport de marchandises située au lieudit « Les Effaneaux » sur le territoire de la commune de Dhuisy et au titre de la « loi sur l'eau » relative à l'aménagement de la zone d'activités économiques « Les Effaneaux » située sur le territoire des communes de Dhuisy, Chamigny et Sainte-Aulde

Rapporteurs : DRIEE UT 77 (au titre des ICPE) – Carole BESSON

DDT 77 (au titre de la Loi sur l'Eau) – Angelo GIUSEFFI